



Organisation
mondiale de la Santé

Région européenne

Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS

Bonn, Allemagne

Fort de plus de 30 ans d'expérience, le Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS, situé à Bonn (Allemagne) est un centre d'excellence scientifique qui produit un savoir moderne sur les risques actuels et émergents pour la santé environnementale. Composante à part entière du Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, il apporte son assistance à ses 53 États membres dans la définition et la mise en œuvre de politiques de lutte contre ces risques, et soutient les professionnels de l'environnement et de la santé par le renforcement de leurs capacités.

Le Centre apporte des conseils politiques, élabore des directives appropriées au plan mondial, dans le domaine par exemple de la qualité de l'air et du bruit dans l'environnement, et met au point des outils sur les divers sujets relatifs à la santé et à l'environnement, pour soutenir la prise de décision dans les pays aux niveaux national et local. Le Centre européen de l'environnement et de la santé bénéficie du concours d'experts de renom, de parties prenantes et d'autres partenaires pour encourager une culture de la collaboration interdisciplinaire et atteindre un but commun : l'excellence technique et l'innovation dans la Région européenne de l'OMS et au-delà.

Le Centre joue un rôle crucial dans la riposte aux situations d'urgence sanitaire, dont la fréquence augmente en raison de la « triple crise » du changement climatique, de la pollution et de l'appauvrissement de la biodiversité : il émet des recommandations concrètes s'appliquant à ce type d'événements, aide les pays à s'y préparer, renforce leur résilience et apporte son soutien lors de situations d'urgence environnementale.

Notre vision

***Un environnement sûr et
bénéfique, pour des personnes
en meilleure santé, une planète
prospère et un avenir durable***

Nos axes de travail

Le Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS réalise sa mission en montrant comment l'exposition à l'environnement influe sur la santé et le bien-être, en évaluant et en réduisant les facteurs de risque environnemental pour la santé, en produisant des informations scientifiques susceptibles d'aider à la formulation de politiques pertinentes, et en élaborant et en fournissant des formations dans les domaines techniques essentiels :

- lutte contre les effets du changement climatique sur la santé par le renforcement des systèmes de santé, le soutien à l'adaptation et le plaidoyer pour des mesures d'atténuation ,
- réduction de l'impact de la pollution et amélioration de la qualité de l'air ;
- prise en compte de la nature et de la biodiversité dans les politiques environnementales et sanitaires, et mise en œuvre de l'approche Une seule santé ;
- fourniture d'un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, pour tous et dans tous les milieux de vie ;
- promotion de systèmes de transport sûrs, respectueux de la santé et durables ;
- prévention des traumatismes et promotion de la sécurité sur les routes ;
- gestion plus rationnelle des produits chimiques pour réduire l'exposition aux effets nocifs pour la santé de ces produits, et les risques qui y sont associés ;
- promotion d'un environnement bâti sûr, respectueux de la santé et résilient dans tous les milieux de vie ;
- régénération des sites contaminés pour permettre un usage sûr par les êtres humains et prise en compte de la gestion des déchets ;
- promotion des évaluations d'impact sur la santé et intégration de la santé dans les évaluations environnementales ; et
- renforcement des campagnes en faveur de l'environnement et de la santé, de la communication sur les risques et des capacités.



Pourquoi nos travaux sont-ils importants ?

La pollution de l'environnement, le changement climatique et l'appauvrissement de la biodiversité constituent de sérieuses menaces pour la santé, et frappent de façon disproportionnée les personnes les plus vulnérables de la Région européenne.

- Environ 1,4 million de personnes décèdent chaque année dans la Région à cause de facteurs de risque environnementaux tels que la pollution et le changement climatique.
- Quelque 570 000 décès seraient imputables à la pollution de l'air ambiant en 2019.
- Chaque année, 34 000 décès approximativement sont dus à un approvisionnement en eau, un assainissement et une hygiène insuffisants ; et en 2022, 75 millions de personnes n'ont pas d'accès à un réseau d'eau potable bien géré.
- En 2022, au moins 62 000 personnes sont décédées dans 35 pays à cause d'une vague de chaleur.
- En 2019, environ 269 500 décès ont été attribués à certains produits chimiques.
- Près de 70 000 personnes ont été tuées en 2019 à cause d'infrastructures routières non sûres dans la Région européenne.



Un mandat résolu en faveur d'un avenir plus sain

À la fin des années 1980, les pays européens ont introduit un processus visant à éliminer les menaces environnementales majeures pour la santé humaine. Ce processus européen Environnement et santé est devenu une plateforme politique intersectorielle unique, qui rassemble les secteurs concernés des 53 États membres de la Région européenne de l'OMS, aux côtés de représentants, notamment des jeunes, d'organisations internationales, régionales et non gouvernementales. Le Bureau régional de l'OMS pour l'Europe remplit la fonction de secrétariat de ce processus, en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe et le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Les priorités et les actions en faveur de l'environnement, de la santé et du bien-être dans la Région sont définies au moyen d'une série de conférences ministérielles, qui se sont tenues à Francfort (1989), Helsinki (1994), Londres (1999), Budapest (2004), Parme (2010), Ostrava (2017) et Budapest (2023).

Déclaration de Budapest : la voie à suivre

La Déclaration de Budapest a été adoptée lors de la Septième Conférence ministérielle en 2023, en même temps qu'une Feuille de route pour la Région européenne, et approuvée par une décision de la Soixante-treizième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe. Elle s'attaque à la pollution, aborde les menaces posées à la santé par le changement climatique, s'assure que chacun a accès à un approvisionnement en eau et un système d'assainissement et d'hygiène sûr, intègre les considérations relatives à la nature et à la biodiversité dans les politiques de santé et fait la promotion d'un cadre bâti propre, sûr et favorable à la santé à l'horizon 2030.

En adoptant cette Déclaration, les pays se sont engagés à prévenir et détecter les défis posés à l'environnement et à la santé, notamment les situations d'urgence, à s'y préparer et à y répondre en veillant à ce que les systèmes de santé soient plus durables sur le plan environnemental, et résilients au changement climatique.

L'investissement dans les ressources humaines, la génération de savoir et l'innovation, les outils, les approches interdisciplinaires et une supervision et une gouvernance intersectorielle plus fermes sont essentiels pour tenir ces engagements.

La Déclaration de Budapest décrit un ensemble d'actions que les pays peuvent adopter pour mettre en œuvre leurs engagements, en améliorant par exemple les connaissances des agents de santé dans le domaine du climat, en décarbonisant les systèmes de santé, en mettant en place une gestion rationnelle des déchets, en encourageant la biosurveillance humaine pour évaluer l'exposition aux produits chimiques, de même qu'une mobilité active favorable à la santé et des systèmes de transport sans émission, et en appliquant des approches telles qu'Une seule santé et des solutions naturelles. La Déclaration met également l'accent sur la responsabilisation des organisations de jeunes, pour mieux prendre en considération leurs actions dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques. Un nouveau dispositif – les partenariats du processus Environnement et santé – a été établi pour faciliter la mise en œuvre de ces engagements.



Pour de plus amples informations sur le Centre européen de l'environnement et de la santé de l'OMS, veuillez consulter son site Web : [**www.who.int/europe/teams/who-european-centre-for-environment-and-health-\(bonn-germany\)**](http://www.who.int/europe/teams/who-european-centre-for-environment-and-health-(bonn-germany))

Centre européen de
l'environnement et
de la santé de l'OMS

Platz der Vereinten Nationen 1
D-53113 Bonn, Allemagne
Tél. (standard) : +49 228 815 0400
Courriel : euroceh@who.int